

Drôle de cabane

Rive droite à Bordeaux, le Jardin d'Hortense et la Cabane de Gustave sont deux crèches pas tout à fait comme les autres, qui accueillent un tiers d'enfants en situation de handicap.



La Cabane de Gustave a été inaugurée le 12 décembre dernier.

Ph. Ugo Arnez

Couleurs pim-pantes, montagne de jouets, tapis pour faire la sieste à son fils... en langage des signes. Comme sa voisine Le Jardin d'Hortense, un tiers de l'effectif de La Cabane de Gustave est composé d'enfants en situation de handicap. La première structure existe depuis déjà dix ans et son succès a entraîné la création de la seconde, inaugurée le 12 décembre dernier. Dans le quartier de Bordeaux Bastide, Hortense et Gustave jouent pleinement la carte de la mixité.

« Que chacun retrouve sa place »

Les deux crèches ont vu le jour à l'initiative de l'Association pour l'innovation en matière d'intégration (Apimi), créée en 2002 par un groupe de citoyens, réunissant professionnels de la petite enfance, chefs d'entreprise ou informaticiens, sensibles à la question du handicap. « L'idée d'un lieu favorisant la mixité précoce et un accueil super-individualisé s'est rapidement imposée, en nous inspirant d'expériences similaires comme La Souris Verte à Lyon, La Maison des Poupies à Nantes ou Nuage Bleu à Bordeaux, rembobine Dany

Billes, psychomotricienne de formation et directrice de La Cabane de Gustave. La vie des parents bascule quand ils apprennent que leur enfant est porteur d'un handicap. Imaginez tout ce que cela bouleverse pour toute une famille. Notre ambition est que chacun retrouve sa place en privilégiant l'accueil des enfants comme l'accompagnement des parents. »

La directrice veille particulièrement à ce que le projet soit partagé par l'ensemble de l'équipe, 28 salariés en tout, « qui suivent une formation continue et doivent être en capacité de recevoir permanente », précise-t-elle. Il peut s'agir par exemple de s'adapter à des protocoles particuliers en fonction du handicap d'un enfant... mais sans perdre de vue que la crèche n'est pas un établissement de soins. « On prend soin de tous les enfants, préfère Dany Billes. Entre eux, une sorte de solidarité naturelle se développe. Face à un enfant sourd, les autres comprennent très vite comment se placer face à lui pour mieux se faire comprendre. » Dans la mesure où il n'y a pas de contre-indication à la vie en collectivité, aucun enfant n'est refusé chez Hortense et Gustave.

Cette mixité séduit les familles qui trouvent ici « une forme de sérénité », comme le souligne le papa d'une petite Alice, handicapée psychomotrice. « Elle n'a pas forcément les mêmes repères que les autres enfants, explique-t-il, et on apprécie qu'à l'entrée, il y ait de la musique : Alice, ne parlant pas, y est très sensible ; c'est quelque chose qui l'éveille et lui permet de se construire gen-

tement. » La maman de Lou note que « sa fille ne pose pas de questions sur le handicap : c'est normal car les enfants l'apprennent dès leur plus jeune âge : la différence devient naturelle pour eux. » Le papa de David, atteint d'un polyhandicap avec des conséquences motrices et mentales, constate que malgré les difficultés, son fils est « en progrès permanent, à son rythme : le fait d'être mêlé à d'autres enfants lui permet de mieux se développer, d'exprimer aussi ses qualités humaines et relationnelles. Et pour nous parents, cette crèche qui est adaptée, avec du personnel compétent, représente une vraie sécurité, un vrai plus dans l'échange, la réflexion et la préparation de sa scolarisation. »

« Pour cheminer ensemble »

« Nous offrons davantage de latitude pour une scolarisation progressive en fonction du rythme de l'enfant, abonde Dany Billes. Dans le cadre du projet éducatif, nous sommes en lien étroit avec l'école du quartier pour favoriser l'intégration des enfants. Cela rassure les parents qui peuvent percevoir notre structure comme un cocon. » Les familles sont en effet invitées à partager de multiples activités, à l'image du groupe de parole réunissant parents et professionnels à la halte-garderie La maison de Pierre, à Mérignac. « Pour des personnes dont la question de la parentalité est chabutée, souvent confrontées à des lourdeurs administratives, se retrouver pour cheminer ensemble nous paraît pertinent », souligne

Dany Billes.

Dans le même esprit, et dans le cadre du Cfar (Centre de formation, d'accompagnement et de ressources) initié par l'Apimi, les deux crèches proposent de la location de matériel et de jeux adaptés, aux parents comme aux professionnels, tandis que des ateliers de peinture et de bricolage rassemblent familles et personnels. Une fois par mois, un « espace famille » promeut un temps partagé autour d'une activité manuelle, d'un conte et d'un goûter sur le thème de la culture et des origines familiales. Et le développement d'un espace à l'étage de La Cabane de Gustave pour favoriser la collaboration avec des artistes et la recherche sur la polysensorialité figure parmi les projets.

Deux postes à pourvoir

Si aujourd'hui les effectifs au Jardin d'Hortense sont complets (30 enfants, dont 24 en collectif et 6 en familial), il reste deux places en familial à La Cabane de Gustave (21 enfants, dont 18 en collectif). Et Dany Billes de lancer un appel : « Deux postes d'assistantes maternelles sont à pourvoir. Cela peut intéresser des personnes en reconversion professionnelle : 60 heures de formation sont nécessaires pour obtenir l'agrément du Département. »

Guillaume PANTAIGNAN

(1) Ces propos sont issus du document « Apimi, les parents témoignent », disponible sur www.apimio.com

(2) Renseignements : 05.56.67.87.06 ou apimiso@orange.fr et www.apimi.fr